

Commentaires sur Plan de développement stratégique pour le Cadre des déclarations professionnelles de l'INTOSAI (FIPP) en 2023-2025

Le souhait d'améliorer la qualité des normes est une bonne initiative, et la démarche est inscrite dans un cadre clair, précis et mesuré, privilégiant la participation de tous les acteurs de la norme à son perfectionnement tant sur le plan formel que matériel. À cet effet, le cadre des FIPP profite également aux parlements, aux gouvernements, aux entités auditées, aux universités et au public. Cela les aide à s'assurer que les ISC remplissent leur mandat en appliquant un ensemble de principes et de normes réputés qui sont suivis par la majorité des ISC dans le monde.

En ce qui concerne l'initiative « A » : Améliorer l'accessibilité aux prises de position

Conformément au plan de développement stratégique (SDP) 2023-2025, l'ambition de l'initiative « A » est de numériser l'intégralité des FIPP et de rendre son contenu plus accessible aux ISC et aux auditeurs, et ainsi leur permettre d'utiliser plus fréquemment les prises de position.

Il y a lieu de prévoir un espace dans la plate-forme numérique des FIPP pour les différentes approches adoptées par les ISC afin de mettre en œuvre les FIPP.

Aussi, en termes de sécurité de cette plate-forme, il est recommandé de suivre les lignes directrices de la norme ISO/IEC 27001 — Management de la sécurité de l'information, et ceci pour assurer une meilleure sécurisation de toutes les activités et actions.

En ce qui concerne l'initiative « T » : terminologie claire et cohérente pour les FIPP

À cette fin, l'ambition de la démarche « T » tout au long du plan de développement stratégique (SDP) 2023-2025 est de définir les termes qui seront utilisés dans toutes les données professionnelles futures et dans la mise à jour des données actuelles.

Plus une collection de données terminologiques est importante, plus elle est difficile à traiter et à gérer, et plus, il est compliqué de retrouver les informations qui sont stockées en mémoire. Même dans le cas de banques de données terminologiques fonctionnant sur de gros systèmes informatiques, l'ordre alphabétique n'est plus à lui seul un principe de classement suffisant. Une classification systématique appropriée assortie d'un système d'indexation est un moyen pour satisfaire, mieux et plus vite, l'utilisateur qui a besoin d'obtenir rapidement une information fiable¹.

La classification systématique permet de regrouper les fiches d'une collection en sous-ensembles plus faciles à appréhender et à gérer. Non seulement elle facilite et accélère l'interrogation de la banque de données, mais elle répond également à bien d'autres finalités en ce qui concerne la gestion et la maintenance des données, à savoir :

- Mise à jour (actualisation) et épuration de collections partielles,
- Développement systématique d'une collection,

¹ Conférence des Services de traduction des États européens Groupe de travail terminologie et documentation.

- Élaboration de glossaires par domaines,
- Échanges de données dans certains domaines.

Par ailleurs, il est recommandé de mettre le glossaire définitif sous forme d'une base de données intégrée dans la plate-forme des FIPP, pouvant être exploitée directement et de manière facile lors de la recherche et la consultation en ligne des FIPP.

L'initiative « P » : Mise à jour du contenu et de la présentation des Principes de l'INTOSAI

L'ambition de cette initiative « P » est de parvenir à un ensemble clair de principes de l'INTOSAI découlant des documents actuels de l'INTOSAI-P. L'initiative impliquera la numérisation et servira ainsi de « preuve de concept » pour l'initiative « A » (amélioration de l'accessibilité aux prises de position).

L'initiative « P » peut être lancée lorsque les définitions des termes clés pertinents pour les INTOSAI-P dans le cadre de l'initiative « T » (Développement d'une terminologie claire et cohérente pour les FIPP) sont suffisamment avancées.

Le *résultat* de cette initiative « P » sera un ensemble consolidé de principes de l'INTOSAI mis à jour pour les FIPP, présentés d'une manière facilement accessible pour les utilisateurs à l'intérieur et à l'extérieur de l'INTOSAI.

L'initiative « I » : Assurer la clarté des ISSAI

Le but de l'initiative « I » est de réviser les ISSAI pour mettre en œuvre la terminologie et les conventions linguistiques résultant de l'initiative « T »

L'ambition de cette initiative « I » est de parvenir à un ensemble clair et compréhensible d'ISSAI pouvant soutenir à la fois les ISC qui visent une conformité totale aux ISSAI et celles qui sont en train de mettre en œuvre les principes de l'IFPP.

L'initiative « I » peut être lancée lorsque l'initiative « T » (Développement d'une terminologie claire et cohérente pour l'IFPP) est terminée et qu'une organisation suffisamment solide a été mise en place pour étayer le travail de normalisation. L'initiative « I » impliquera une révision complète de toutes les ISSAI.

L'initiative « G » : Développer une meilleure approche pour fournir des conseils

L'examen et l'analyse de l'IFPP, les commentaires des utilisateurs et les consultations avec les principaux organismes impliqués dans l'établissement des normes ont montré qu'il existe un potentiel d'amélioration. Cela s'applique au statut et à la définition de l'orientation sous ses différentes formes à l'intérieur et à l'extérieur de l'IFPP telles que :

- l'approche incohérente actuelle de présentation et de mise à disposition des orientations préparées par divers organes de l'INTOSAI (y compris l'IDI, les régions de l'INTOSAI, d'autres groupes, etc.) ;
- le processus long et complexe d'inclusion des GUID dans l'IFPP, qui ne permet pas une révision en temps opportun des documents existants - ou l'élaboration

de nouveaux - documents, en particulier lorsqu'il s'agit de répondre à des besoins urgents ;

- manque de clarté quant à la nécessité et au format des orientations, notamment lorsqu'il s'agit de matériel lié à un sujet donné ; et
- la méthodologie d'audit dans un GUID est incompatible avec la méthodologie d'audit requise par les ISSAI.

L'ambition de ce « G » est de veiller à ce que la communauté de l'INTOSAI ait facilement accès à des documents d'orientation pertinents et de haute qualité, quel que soit l'historique de son élaboration, et que les orientations étroitement liées à la mise en œuvre des ISSAI soient affinées pour aider les ISC à mettre en œuvre les normes. En outre, l'ambition est d'encourager les organes de l'INTOSAI et les ISC à développer et à partager des documents d'orientation comme une manifestation de l'avantage mutuel que cela apporte.

Le *résultat* de ce « G » sera un ensemble de critères reconnus pour la nature des orientations qui devraient faire partie intégrante du cadre, et une procédure régulière appropriée pour un tel matériel.

1. Croyez-vous que les initiatives amélioreront la clarté et la compréhensibilité des FIPP ?

Pour les ISC, le cadre des FIPP est important en tant que support pour démontrer la qualité, l'excellence, la crédibilité, l'indépendance et la pertinence des audits du secteur public et d'autres produits ancrés dans leur mandat.

Le cadre des FIPP est également un outil qui aide les ISC à étayer la valeur de leur travail, leur responsabilité envers le public et à renforcer la confiance dans leur rôle et leurs résultats.

À cet égard, nous trouvons que les initiatives A, T, P, E et G sont en fait complémentaires les unes des autres et leur combinaison permet de s'assurer que les objectifs visés sont réalisables. De plus, tous les trois ans, la communauté de l'INTOSAI est invitée à donner son avis sur la manière de développer davantage le cadre de l'INTOSAI pour s'assurer que le cadre des FIPP est pertinent et adapté à l'objectif de toutes les ISC, en plus, de ces contributions seront analysées, hiérarchisées et incluses dans les initiatives du prochain plan de développement stratégique (PSD).

Outre les caractéristiques formelles sur lesquelles INTOSAI s'appuie pour préparer les normes internationales des institutions supérieures de contrôle, les caractéristiques matérielles qui jouent un rôle important quant à l'acceptation des normes par les utilisateurs sont l'exigence de « **rationalité** » et le caractère « **juste** » des normes.

À cet égard, nous trouvons que les initiatives A, T, P, E et G confèrent aux normes de l'INTOSAI les caractéristiques matérielles mentionnées ci-dessus, qui les qualifient pour être acceptées au sein de la communauté de l'INTOSAI.

2. Croyez-vous que les initiatives suggérées sont pertinentes pour aider votre organisation à mettre en œuvre le FIPP ?

Dans son initiative de mise en œuvre des ISSAI, l'ISC algérienne a élaboré durant la période 2017-2020 onze (11) guides sur l'audit de conformité, l'audit de la performance, l'évaluation des politiques et l'audit des SI. Ces guides ont été élaborés sur la base des normes ISSAI 100, ISSAI 200, ISSAI 400 et GUID 5100 (Lignes directrices sur la vérification des systèmes d'information). Ces normes constituaient alors la base de la méthodologie d'audit des missions de contrôle de l'ISC algérienne.

En terme de mise en œuvre des orientations du plan stratégique, notre ISC a poursuivi ses démarches visant la mise en œuvre des FIPP et, à cet effet, elle a adopté le management stratégique comme mode de gestion, s'est fixé des priorités en matière de sélection et de ciblage des entités à contrôler, tout en portant une attention particulière au développement de ses capacités institutionnelles et professionnelles. En outre, elle s'efforce à adapter en permanence ses méthodes et instruments de travail, par référence à l'évolution des normes ISSAI².

Aussi, notre ISC a adopté les normes de l'audit financier, en particulier, relatives à la certification des comptes de l'État dans le cadre des projets de jumelage avec d'autres ISC, ayant principalement pour objectif, la préparation de l'institution à l'exercice de la mission de certification dont la mise en œuvre est prévue à partir de 2025.

À cet égard, nous trouvons que les initiatives A, T, P, E et G contribueront de manière efficace à la mise en œuvre du cadre de FIPP, et ce, grâce à leurs caractéristiques intrinsèques déclarées, en particulier :

- Rendre le contenu des FIPP plus accessible aux ISC et aux auditeurs, et ainsi leur permettre d'utiliser plus fréquemment les prises de position ;
- Définition de la terminologie qui sera utilisée dans tous les futurs énoncés professionnels et dans la mise à jour des énoncés actuels ;
- Parvenir à un ensemble clair de principes de l'INTOSAI découlant des documents actuels de l'INTOSAI ;
- Parvenir à un ensemble clair et compréhensible d'ISSAI pouvant soutenir à la fois les ISC qui visent une conformité totale aux ISSAI et celles qui sont en train de mettre en œuvre les principes des FIPP ;
- Parvenir à un ensemble clair et compréhensible d'ISSAI pouvant soutenir à la fois les ISC qui visent une conformité totale aux ISSAI et celles qui sont en train de mettre en œuvre les principes des FIPP ;
- Encourager les organes de l'INTOSAI et les ISC à développer et à partager des documents d'orientation comme une manifestation de l'avantage mutuel que cela apporte.

² Rapport annuel 2022.

3. Votre ISC a-t-elle des suggestions sur la manière de mettre les prises de position à la disposition de vos auditeurs afin que nous soutenions une utilisation plus active des prises de position dans leur travail quotidien ?

La mise à disposition des FIPP aux professionnels de contrôle nécessite la diffusion interne périodique par chaque ISC de toutes les initiatives publiées par l'INTOSAI, en tirant parti de la technologie pour s'assurer qu'ils sont accessibles aux utilisateurs (espaces collaboratifs, partage interne et externe, etc.)

Aussi, utiliser périodiquement les prises de position publiées par l'INTOSAI dans le cadre des programmes de formation et de renforcement des capacités des professionnels de contrôle afin de maîtriser leur utilisation à l'occasion des missions d'audit.

Une autre action importante, celle de la mise à jour périodique des manuels, guides et méthodes de travail en s'inspirant des prises de position professionnelles de l'INTOSAI.

En fin, l'encouragement des auditeurs à participer au concours périodiques organisées par les Organisations internationales et régionales des Institutions supérieures de contrôle, liés à l'utilisation des FIPP dans tous les domaines et les processus d'audit.

4. Avez-vous des suggestions pour de nouvelles initiatives que vous jugez importantes pour aider votre ISC à mettre en œuvre les ISSAI et à améliorer la qualité de l'audit ?

Pas de commentaire.

5. Y a-t-il de nouveaux sujets/domaines qui ne sont actuellement pas couverts par l'IFPP et qui doivent être inclus à l'avenir ?

Pas de commentaire.